

## **6 - Calendrier et dossier de candidature**

Lancement de l'appel à projets : 2 mars 2012

Date limite de dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> octobre 2012

Annonce des résultats : mi-décembre 2012

---

Les dossiers doivent être :

- déposés sur la plate-forme <http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-espaces-collaboratifs-r96.html> , au format Pdf.

Le candidat doit demander une ouverture de compte, au plus tard 10 jours avant la date de clôture des réponses, afin d'obtenir ses mots de passe ou identifiant permettant de téléverser sa réponse. Le mot de passe doit être demandé à [Adrien.Gabet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Adrien.Gabet@developpement-durable.gouv.fr) .

La demande se fait par mail, il doit préciser le nom du porteur de projet et l'adresse mail de réponse.

Les documents téléversés pourront comporter plusieurs fichiers. Chaque fichier est limité à 12 Mo, l'ensemble du dossier à 30 Mo. Le format des fichiers sera \*.odt ou\*. pdf verrouillé

- adressés en deux exemplaires papier à l'adresse suivante :

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie  
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature  
Direction de l'eau et de la biodiversité  
A l'attention de Monsieur le chef du bureau du littoral et du domaine public  
maritime naturel  
Arche Sud  
92055 LA DEFENSE CEDEX